

Déclaration de politique générale pour la mandature 2018-2024

En début de cette mandature communale, il appartient à la majorité issue des urnes de donner les lignes directrices de la politique qu'elle souhaite mettre en œuvre au cours des six prochaines années. La présente déclaration s'adresse à tous les membres de cette assemblée mais aussi et surtout aux citoyens qui se sont exprimés par leur suffrage et qui sont en droit de connaître les projets et actions qui seront développés et les moyens mis en œuvre pour les faire aboutir.

En maintenant sa confiance dans la majorité sortante, l'électeur a signalé sa volonté de poursuivre un certain nombre de projets entamés; notre action s'inscrira donc pour partie dans la continuité de ce qui a été mis en place précédemment.

En vue d'optimiser au maximum notre action politique, il conviendra de se baser sur quatre éléments importants repris ci-après :

Une action positive du conseil communal

La majorité a pour mission la gestion quotidienne de la commune, la mise en œuvre des projets approuvés par le conseil, l'initiation de nouveaux projets.

Dans notre démocratie, il appartient à la minorité de contrôler toutes ces actions mais il lui est aussi permis (recommandé) de présenter ses projets.

Il est donc important que, d'où que viennent ces initiatives, elles soient analysées avec objectivité et discernement dans l'intérêt de nos concitoyens.

Une administration efficace

La gestion des affaires publiques implique que les élu(e)s puissent se référer à une administration compétente.

Cette compétence doit être exigée dès la phase de recrutement, sur base d'examens préparés et supervisés par des personnes qualifiées et indépendantes de la sphère politique. Cette façon de pratiquer, outre le fait qu'elle soit impartiale, nous assure une sélection des personnes les plus qualifiées pour occuper les postes vacants.

Les relations entre le personnel communal et l'autorité doivent se baser sur des statuts clairs, qui ne sont pas sujets à des interprétations multiples. Ceux-ci doivent garantir au personnel les évolutions de carrières légitimes, garantir les formations adéquates. Face à la complexification des missions incombant aux communes, les formations continuées des agents seront privilégiées.

L'autorité doit également pouvoir se référer à ces statuts pour définir au mieux les missions des agents.

Finances

La qualité de la gouvernance est jaugée par la maîtrise des finances.

La réalisation d'investissements sera toujours assortie de l'exploitation des possibilités de cofinancements des dépenses publiques locales par d'autres niveaux de pouvoir. La gestion de la dette communale fera l'objet d'une analyse régulière par notre conseiller technique, le directeur financier.

Une attention particulière sera apportée aux dépenses tant de fonctionnement que du personnel. Ces postes budgétaires sont les seuls sur lesquels les gestionnaires communaux peuvent agir en gardant bien à l'esprit que le rôle de service public de la commune doit être préservé.

Il faudra également faire preuve de la plus grande vigilance à l'égard des dépenses de transfert (zone de police, zone de secours, CPAS) pour lesquelles la commune a peu de marge de manœuvre.

Participation citoyenne

Après un premier programme communal de développement rural couvrant les années 2010-2020, notre commune a sollicité l'accord du ministre pour procéder à l'élaboration d'un nouveau PCDR.

Réalisé avec la collaboration de la population et des membres de la CLDR aussi appelée 4837 en actions, celui-ci reprendra les projets et actions souhaités par les citoyens qui veulent s'impliquer dans la vie de notre commune. Le nouveau programme communal de développement rural sera l'axe du présent document. Il reflètera l'expression directe des citoyens et se vaudra évolutif.

L'objectif est toujours de faire de Baelen une commune « créa(c)tive, exemplaire et reliée ».

De notre politique en matière de compétences communales

Jeunesse

Afin de bien cibler les besoins en constante évolution des jeunes, une enquête va leur être soumise. Sur cette base, des actions concrètes pourront être entreprises. Cette enquête concernera les jeunes de plus de 12 ans, pour lesquels d'autres activités proposées par la commune (plaines de vacances, accueil temps libre, etc.) ne sont pas adaptées.

Pour les plus jeunes, l'installation de nouveaux modules de plaines de jeux à Baelen et à Membach sont prévus. L'opportunité de déplacer les plaines de jeux actuelles sera envisagée afin de permettre un aménagement optimal du parc communal à Baelen et d'offrir une bonne accessibilité à Membach.

Accueil Temps Libre

La commune entrant dans les conditions du décret Accueil Temps Libre de l'ONE et ayant engagé une coordinatrice, un programme CLE (coordination locale pour l'enfance) a déjà été créé pour 5 ans. Il s'agira donc de mettre sur pied les actions mentionnées dans ce programme afin d'encore améliorer l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors du temps scolaire. Trois axes de travail ont été établis sur la base d'un état des lieux : améliorer l'offre d'accueil (mercredi après-midi par exemple), la qualité de l'accueil (formation des accueillantes par exemple) et la communication (avec les parents, les clubs et associations).

Enseignement

Afin de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves à l'école de Membach et de proposer une infrastructure confortable et aux normes énergétiques actuelles, un nouveau bâtiment va être construit pour l'école maternelle (et primaire en partie). Il comprendra sept classes, une salle de psychomotricité et une salle des professeurs. Deux subsides distincts ont été promis : le premier, dans le cadre du programme prioritaire des travaux et le second, au vu du fait que Baelen est repris par le pouvoir subsidiant dans une zone en tension démographique.

Déjà de très bonne qualité, les repas scolaires continueront à faire l'objet d'une attention particulière. En effet, l'objectif est d'augmenter significativement la part de produits locaux et/ou bio à la cantine scolaire (1x par mois actuellement). L'arrivée de nouveaux producteurs dans la région devrait permettre de trouver les produits nécessaires. Des contacts ont été pris en ce sens avec le parc naturel des Hautes Fagnes et son chargé de projet « alimentation durable ».

Nous continuerons à prendre des actions pour sensibiliser les élèves et leurs parents à l'utilisation de modes de déplacement durables (Emile, le serpent mobile, etc.) et à la protection de l'environnement (opération Wallonie plus propre, etc.)

Dans notre région proche de la communauté germanophone et de l'Allemagne, l'apprentissage de l'allemand revêt une importance particulière. En concertation avec les professeurs d'allemand et les directions des écoles, diverses actions vont être prises. Des échanges linguistiques sont prévus avec des écoles germanophones ainsi qu'un séjour de quelques jours en allemand à l'école de Baelen. Une réflexion constante sur les pratiques pédagogiques est également menée avec le corps enseignant. La pratique orale de la langue est notamment privilégiée.

L'équipement en tableaux interactifs va également continuer.

Le programme Manger - Bouger restera prioritaire de même que l'école des devoirs tant à Baelen qu'à Membach.

Amélioration apprentissage allemand

Mobilité/Voirie

A l'heure où l'urgence climatique n'est plus à prouver, les pouvoirs publics ont le devoir d'agir, chacun à son niveau, sur les leviers d'action à disposition. Au niveau communal, un de ces leviers peut être la promotion de la mobilité douce.

Côté infrastructure, la liaison douce et sécurisée pour piétons et cyclistes entre Baelen et Membach va être réalisée. Il est également prévu d'aménager un cheminement sécurisé pour les cyclistes vers Welkenraedt. Pour ce faire, une bande d'asphalte sera prévue depuis le chemin Ocre vers Corbusch et une signalisation adéquate sera installée.

Afin de prévoir les actions futures et de travailler sur les comportements individuels, une enquête de mobilité va être envoyée aux parents des écoles et au personnel communal.

Voici quelques actions en cours et à venir :

- Installation bornes rechargement véhicules électriques
- Entretien de nos chemins de balades
- Création de parkings sur le nouveau terrain communal à côté du foot
- Pic vert 2 (Liaison parc communal-Chemin de la Joie)

Sport

Etant convaincu de l'importance du sport dans la vie sociale, il est important d'améliorer les infrastructures sportives dans notre commune.

Le RFC Baelen va disposer de deux nouveaux terrains de football qui seront acquis par la commune. Il conviendra d'accompagner les dirigeants du club dans les démarches nécessaires à l'équipement de ces nouvelles surfaces de jeux.

Une infrastructure sportive telle qu'un hall sportif est une attente d'une partie de la population et nous nous y attellerons en mettant en place un groupe de travail composé de membres du conseil. Leur mission sera d'étudier toutes les possibilités de faisabilité tant du point de vue de l'investissement que du point de vue du fonctionnement.

Un terrain multisports dit « sports de rue » devrait être implanté en priorité à Membach. La proximité de l'école serait l'endroit idéal pour une utilisation optimale.

Le soutien financier et logistique aux différents clubs sportifs de l'entité doit se poursuivre voire s'intensifier suivant les besoins clairement identifiés.

Centre culturel et sportif

D'importants travaux extérieurs ont été réalisés lors de la mandature précédente. Place maintenant aux travaux intérieurs. En collaboration avec l'ASBL qui gère cet outil, le renouvellement du mobilier de la cafétéria est déjà budgétisé. Le rafraichissement des locaux (plafond de la cafétéria, peinture, rideaux, mobilier de la cuisine) doit également faire partie des travaux de cette mandature.

De nouvelles infrastructures sportives devraient permettre de libérer la salle afin d'y organiser plus d'activités culturelles ou festives.

Agriculture

Une attention particulière sur ce secteur en crise doit être une de nos préoccupations. Des contacts réguliers avec les agriculteurs auront lieu afin d'identifier des possibilités d'aide que nous pouvons leur apporter. Lors de l'accueil des nouveaux habitants ainsi que lors de l'octroi des permis de bâtir, nous attirerons l'attention sur les problèmes des agriculteurs afin que la cohabitation avec le monde néo rural se passe le mieux possible.

Tourisme

Nous faisons partie de la maison du tourisme du pays de Vesdre. En collaboration avec celle-ci, nous ferons la promotion des infrastructures en termes de logement, de patrimoine ainsi que des réseaux pédestres et cyclables de notre commune.

Le groupe de travail « sentiers et patrimoine » de « 4837 en action » travaille activement sur la mise sur pied de nouvelles balades retraçant l'ancienne frontière prussienne.

Une brasserie devrait être proposée aux touristes de passage sur notre commune. Nous étudierons l'endroit idéal pour l'implantation de celle-ci.

Le projet « la Vesdrienne » revient régulièrement sur le devant de la scène. Ce projet de voie lente de type « Ravel » le long de la Vesdre depuis Chauffontaine jusqu'à Eupen devrait passer sur notre commune. En cas de concrétisation, nous serons actifs dans l'élaboration de ce projet.

Culture/bibliothèque

Afin de pouvoir continuer à bénéficier de subsides, la bibliothèque communale devra satisfaire à un certain nombre de nouvelles dispositions en termes notamment d'infrastructure, d'organisation, d'offres à la population.

Cette nouvelle reconnaissance passera entre autres par l'informatisation du système de prêt et d'échange d'ouvrages ; un portail de catalogues collectifs sera mis en ligne afin d'assurer l'accès de tous les citoyens via internet aux informations bibliographiques créées par les bibliothèques du Réseau public de la Lecture.

On veillera également à diversifier et à intensifier l'offre au public par la mise en place d'animations ponctuelles et/ou récurrentes, telles que « l'heure du conte », un atelier d'écriture, etc...

L'offre culturelle au sens large devra être améliorée grâce à l'organisation de spectacles divers (conférences, musique, théâtre, danse, humour,...). Cette offre se voudra aussi diversifiée que possible afin de toucher toutes les tranches d'âge et toutes les catégories de population.

Une collaboration avec le Centre Culturel de Welkenraedt nous permettra de développer de nouveaux événements dans les salles et infrastructures de nos villages, et de découvrir d'autres activités culturelles dans des lieux extérieurs.

Cultes

Collaboration étroite avec les fabriques d'église.

Poursuite d'une politique énergétique pour le patrimoine des fabriques d'église.

Soutien au projet de rénovation du parvis de l'église de Baelen (opportunité d'un appel à projets pour l'obtention de subsides).

Faire entrer la culture dans les églises et promouvoir ainsi notre patrimoine culturel, en y organisant par exemple des concerts de musique classique. L'église de Membach notamment dispose d'un orgue de très belle facture et de qualité qui ne demande qu'à être utilisé !

La protection et la gestion de notre patrimoine matériel et environnemental

Environnement

Poursuivre la politique de tri et de recyclage des déchets en formant et sensibilisant notre personnel et notre service « travaux ».

Sensibiliser nos habitants à la protection de l'environnement. Axer nos efforts de sensibilisation sur une consommation « éco-responsable », encourager la tendance « zéro déchets », via l'organisation de conférences, de séances d'informations, d'ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques « maison » et biologiques, etc...

Poursuivre et renforcer la mise en œuvre du plan de gestion différenciée des espaces verts, sans pesticides.

Prendre part aux initiatives régionales telles que la « Quinzaine des Abeilles », « Wallonie plus propre »,... et inciter les citoyens à participer aux activités proposées.

Continuer à lutter contre les dépôts clandestins (recherche et poursuite contre les auteurs d'infractions).

Poursuivre la réhabilitation de nos ruisseaux et rivière en se référant notamment au document établi par le contrat « Rivières Vesdre »...

Concrétiser la dépollution de la source du Breyenborn par des procédés naturels tels que le lagunage. Veiller à la réhabilitation d'étangs.

Organiser l'entretien et la propreté des lieux publics.

Développer les énergies vertes via le photovoltaïque et éolien.

Viser une amélioration constante de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux (dont 85% a déjà été rénové à ce jour).

Travaux, bâtiments et patrimoine

Au rythme des FRIC (Fond régional d'investissement communal), il faudra poursuivre l'égouttage de notre commune couplé avec des travaux de restauration de voiries.

Chaque année, une somme sera dédiée à l'entretien des voiries.

Beaucoup de nos bâtiments ayant été restaurés ou de construction récente feront l'objet d'un suivi régulier afin d'en assurer un entretien en bon père de famille.

Comme suite à l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 1,7Ha au centre de la commune, un plan d'affectation sera établi dans le but d'y implanter divers équipements publics en garantissant la qualité de vie des riverains.

Politique sociale, des familles et des aînés

Construction de la nouvelle crèche

Le terrain acquis, situé entre la route de Dolhain et les terrains de football, est le lieu idéal, centralisé, pour l'installation d'une nouvelle crèche. Dès le début de la mandature, les contacts seront pris avec l'Office National de l'Enfance (ONE) afin de déterminer les besoins (nombre de places) et de voir les possibilités de subsidiations. Ceci afin de construire cette nouvelle structure d'accueil dans les plus brefs délais et de pourvoir ainsi à la demande grandissante de places d'accueil pour les plus petits.

Maintien des aînés à domicile

La mise à disposition d'un véhicule sponsorisé au CPAS permettra dès à présent un meilleur encadrement de nos aînés. Ces derniers pourront ainsi profiter de ce nouvel outil pour sortir de leur domicile et se rendre à différents endroits (courses, rdv médicaux, etc...)

En collaboration avec le groupe intergénérationnel de « 4837 en action » des activités seront proposées aux aînés afin de les sortir de la solitude et ainsi maintenir un contact social.

Collaboration avec le home

En collaboration avec le groupe intergénérationnel de « 4837 en action », des activités seront proposées aux résidents de la maison de repos afin de rester en contact avec le village et maintenir au mieux un contact social.

Outre les réponses aux missions que le Centre Public d'Action Sociale se doit d'assurer aux personnes et familles en difficulté, une des volontés du centre est de privilégier la prévention au surendettement, véritable fléau de notre société et qui touche plus durement les personnes précarisées. Ce travail peut se faire en amont afin d'éviter que des personnes se retrouvent dans des situations très difficiles. Ainsi, les travailleuses sociales proposent une activité aux élèves de 6^{ème} primaire à Baelen et Membach, sous forme de jeu, afin de les faire réfléchir à leurs comportements face à la consommation.

Développer le service d'insertion socioprofessionnel par la formation de nos assistantes sociales et avec la collaboration des partenaires extérieurs pour des mises à l'emploi, afin d'inciter les personnes les plus éloignées de l'emploi à ré/intégrer le circuit du marché du travail. Une convention vient d'être signée avec le Forem en ce sens.

Enfin, le travail dans le secteur de la guidance énergétique est aussi un défi. En poursuivant la collaboration ainsi que le partage du tuteur en énergie avec les communes de Plombières et Welkenraedt, le CPAS joue un rôle important dans ce domaine et doit pouvoir aider les populations fragilisées à réaliser des économies d'énergie afin de diminuer leurs factures. Dans ce cadre, un projet « semaine de l'Énergie » est en cours et est programmé pour le dernier trimestre 2019 au Centre culturel de Welkenraedt.

Susciter l'installation de nouvelles gardiennes ONE sur la commune par l'octroi d'un subside communal.

La transformation de la maison du Thier, actuellement en travaux, comprendra 2 logements de transit. Ces logements pourront apporter une solution temporaire dans la difficile recherche de logement de certains bénéficiaires.

Conclusion

Ces objectifs se situent dans la continuité des actions déjà menées au cours des années précédentes. Ils sont tout aussi ambitieux, mais réalistes, et comportent des actions à court, moyen et long terme.

Notre préoccupation fondamentale est et reste le bien-être de nos citoyens.

Les objectifs et les moyens de les atteindre seront précisés dans le cadre du PST qui sera soumis à l'approbation du conseil dans le courant du mois de septembre prochain.

Le Collège communal.